

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
9 h 29	Début de l'audience
9 h 30	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 31	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Richard Lassonde sur le déroulement de l'audience. Il demande aux différents participants quelle sera la durée de la présentation de leur preuve ainsi que de leur plaidoirie
9 h 31	M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse (Gaz Métro) informe que la présentation de la preuve en chef sera d'environ 30 minutes et que la durée de sa plaidoirie sera d'environ 40-45 minutes
9 h 32	M <sup>e</sup> André Turmel (FCEI) informe que son contre-interrogatoire devrait avoir une durée de 30-35 minutes
9 h 32	M <sup>e</sup> Geneviève Paquet (GRAME) fait part que son contre-interrogatoire devrait avoir une durée de 15-20 minutes et que la présentation de la preuve du GRAME sera d'environ 15 minutes
9 h 33	Mme Kim Cornelissen (S.É./AQLPA) informe que le contre-interrogatoire par S.É./AQLPA des témoins de Gaz Métro devrait avoir une durée de 15 minutes et que la présentation de la preuve de S.É./AQLPA sera également de 15 minutes
9 h 34	M <sup>e</sup> Steve Cadrin (UMQ) fait part que son contre-interrogatoire devrait avoir une durée de 10 minutes et que la présentation de la preuve de l'UMQ sera d'environ 15 minutes
9 h 34	M <sup>e</sup> André Turmel (FCEI) informe que la présentation de la preuve de la FCEI sera d'une durée de 10 minutes
9 h 35	<u>Affirmation solennelle :</u>  <u>Martin Imbleau</u> , avocat, vice-président, 1717, du Havre, Montréal <u>Yannick Rasmussen</u> , économiste, 1717, du Havre <u>Jean-François Tremblay</u> , économiste et chef de service, réglementation, 1717, du Havre
9 h 36	Adoption de la preuve en chef de Gaz Métro par les témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay
9 h 37	<u>M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse produit :</u>  <u>B-0037</u> : présentation power point intitulée « Projet d'investissement pour l'injection de biométhane » (pièce Gaz Métro-6, document 1)
9 h 37	Poursuite de l'adoption de la preuve en chef de Gaz Métro par les témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay
9 h 38	Présentation d'une partie de la preuve en chef par le témoin Imbleau
9 h 43	Présentation d'une partie de la preuve en chef par le témoin Rasmussen
9 h 47	Présentation d'une partie de la preuve en chef par le témoin Tremblay
10 h 01	Présentation d'une partie de la preuve en chef par le témoin Imbleau
10 h 03	Interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
	<u>M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse produit :</u>
10 h 10	<u>B-0038</u> : pièce Gaz Métro-1, document 1 provenant du dossier R-3729-2010 et intitulée « Projet d'investissement visant la mise à niveau des réservoirs de gaz naturel liquéfié (« GNL ») L80A et L80B de l'usine LSR »
10 h 11	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
10 h 15	Fin de l'interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
10 h 15	Contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 17	<u>Objection par M<sup>e</sup> Sigouin-Plasse</u> (question d'ordre juridique)
10 h 18	Réplique de M <sup>e</sup> Turmel
10 h 19	M <sup>e</sup> Lassonde invite le témoin Imbleau à répondre
10 h 19	Réponse du témoin Imbleau
10 h 20	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
	<u>M<sup>e</sup> Turmel produit :</u>
10 h 23	<u>C-FCEI-0008</u> : document intitulé « Xebec – Un monde propulsé à l'énergie verte » <u>C-FCEI-0009</u> : article publié le 19 novembre 2012 par Jean-Pierre Boisvert et intitulé « Demers inaugure une serre écologique unique en Amérique du Nord »
10 h 24	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 26	Question par M <sup>e</sup> Lassonde
10 h 28	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 41	Intervention de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse. Il invite M <sup>e</sup> Turmel à poser une question
10 h 41	M <sup>e</sup> Lassonde résume ce que M <sup>e</sup> Turmel recherche
10 h 41	Réponse du témoin Rasmussen
10 h 42	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 43	Plutôt que Gaz Métro ne prenne un engagement, M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse propose que M. Jean-Benoit Trahan se joigne au panel et réponde à la dernière question de M <sup>e</sup> Turmel
10 h 44	M <sup>e</sup> Lassonde propose plutôt que les parties se parlent durant la pause
10 h 44	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h
11 h 02	Reprise de l'audience

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
11 h 02	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 10	Question d'éclaircissement par M <sup>e</sup> Lassonde
11 h 13	<u>Engagement n° 1 de Gaz Métro</u> : fournir, face au montant de 24 736 tonnes de CO2 par année, la totalité des tonnes de CO2 émises liées à ce montant, donc le comparable entre 24 736 tonnes de CO2 et les tonnes de CO2 totales émises, et ce, par la clientèle de Gaz Métro et, si les données sont disponibles, par Gaz Métro seulement (demandé par la FCEI)
11 h 14	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 26	Éclaircissement donnée par M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
11 h 26	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 35	Fin du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 35	Contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 40	Question d'éclaircissement par M <sup>e</sup> Lassonde au témoin Imbleau
11 h 40	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 45	Question par M <sup>e</sup> Lassonde à M <sup>e</sup> Paquet
11 h 46	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 50	Fin du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 51	Contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour S.É./AQLPA
11 h 58	Fin du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour S.É./AQLPA
11 h 58	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h 03	Reprise de l'audience
13 h 03	Contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Steve Cadrin pour l'UMQ
13 h 17	Question de clarification par M <sup>e</sup> Lassonde
13 h 18	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Steve Cadrin pour l'UMQ
13 h 24	Fin du contre-interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Steve Cadrin pour l'UMQ
13 h 24	Interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
13 h 33	<u>Engagement n° 2 de Gaz Métro</u> : indiquer quel serait le prix plancher et le prix plafond du biométhane si l'on tenait compte d'un intervalle basé sur les données des années 2010 à 2012 plutôt que des années 2009 à 2011 (demandé par la

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
	Régie)
13 h 34	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
13 h 41	Fin de l'interrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
13 h 41	Pas de réinterrogatoire des témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay par M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse
13 h 41	Les témoins Imbleau, Rasmussen et Tremblay sont libérés
13 h 42	M <sup>e</sup> André Turmel (FCEI) présente son témoin : M. Antoine Gosselin
13 h 42	<u>Affirmation solennelle</u> :  Antoine Gosselin, économiste, 2448, Park Row Ouest, Montréal
13 h 43	Interrogatoire du témoin Gosselin par M <sup>e</sup> Turmel aux fins de l'adoption de la preuve de la FCEI
13 h 44	Présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
14 h 04	Fin de la présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
14 h 05	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 20
14 h 23	Reprise de l'audience
14 h 23	Contre-interrogatoire du témoin Gosselin par M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
14 h 32	<u>Objection par M<sup>e</sup> Turmel</u> (question hypothétique)
14 h 33	M <sup>e</sup> Lassonde demande à M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse de répéter sa question
14 h 34	Réplique de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
14 h 34	Commentaire de M <sup>e</sup> Lassonde
14 h 35	Réplique de M <sup>e</sup> Turmel
14 h 36	Supplique de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
14 h 36	M <sup>e</sup> Lassonde invite M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse à reformuler sa question
14 h 37	Poursuite du contre-interrogatoire du témoin Gosselin par M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
14 h 38	Fin du contre-interrogatoire du témoin Gosselin par M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
14 h 39	Pas d'interrogatoire du témoin Gosselin par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
14 h 40	Le témoin Gosselin est libéré

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
14 h 41	M <sup>e</sup> Geneviève Paquet (GRAME) présente son témoin : M. Jonathan Théorêt
14 h 41	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Jonathan Théorêt</u> , directeur du GRAME et analyste interne, 735, rue Notre-Dame, Lachine, H8S 2B5
14 h 41	Interrogatoire du témoin Théorêt par M <sup>e</sup> Paquet aux fins de l'adoption de la preuve du GRAME
14 h 42	Le témoin Théorêt apporte une correction à la page 2 de la pièce C-GRAME-0009
14 h 43	Présentation de la preuve du GRAME par le témoin Théorêt
14 h 47	Fin de la présentation de la preuve du GRAME par le témoin Théorêt
14 h 47	Pas de contre-interrogatoire par M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse pour Gaz Métro ni d'interrogatoire par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie du témoin Théorêt
14 h 47	Pas de réinterrogatoire du témoin Théorêt par M <sup>e</sup> Paquet
14 h 47	Questions par M <sup>e</sup> Lassonde au témoin Théorêt
14 h 50	Fin des questions par M <sup>e</sup> Lassonde au témoin Théorêt
14 h 50	Le témoin Théorêt est libéré
14 h 51	M <sup>e</sup> Dominique Neuman (S.É./AQLPA) présente ses témoins : Kim Cornelissen et Jacques Fontaine
14 h 51	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Kim Cornelissen</u> , consultante en développement régional et international, 449, rue de Lance, St-Marc-sur-Richelieu <u>Jacques Fontaine</u> , consultant en énergie, 10 946, avenue de Rome, Montréal-Nord
14 h 52	Adoption de la preuve de S.É./AQLPA par les témoins Cornelissen et Fontaine
14 h 53	Interrogatoire des témoins Cornelissen et Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman
15 h 04	Fin de l'interrogatoire des témoins Cornelissen et Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman
15 h 04	Pas de contre-interrogatoire par M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse pour Gaz Métro ni d'interrogatoire par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie des témoins Cornelissen et Fontaine
15 h 04	Les témoins Cornelissen et Fontaine sont libérés
15 h 10	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Pierre Prévost</u> , consultant, 7085, avenue Giraud, Anjou, Montréal <u>Daniel Simoneau</u> , consultant, 247, Cedar, Rosemère <u>Xuan Luu Mai</u> , ingénieur, 479, des Fauvettes, Sainte-Julie

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
15 h 11	Interrogatoire des témoins Prévost, Simoneau et Mai par M <sup>e</sup> Steve Cadrin (UMQ) aux fins de l'adoption de la preuve de l'UMQ
15 h 12	Présentation de la preuve de l'UMQ par le témoin Prévost
15 h 32	Fin de la présentation de la preuve de l'UMQ par le témoin Prévost
15 h 33	M <sup>e</sup> André Turmel (FCEI) annonce qu'il aura une question à poser aux témoins de l'UMQ après le contre-interrogatoire possible de M <sup>e</sup> Sigouin-Plasse
15 h 33	Pas de contre-interrogatoire des témoins Prévost, Simoneau et Mai par M <sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse pour Gaz Métro
15 h 34	Contre-interrogatoire des témoins Prévost, Simoneau et Mai par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
15 h 35	Fin du contre-interrogatoire des témoins Prévost, Simoneau et Mai par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
15 h 35	Contre-interrogatoire des témoins Prévost, Simoneau et Mai par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour S.É./AQLPA
15 h 36	Fin du contre-interrogatoire des témoins Prévost, Simoneau et Mai par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour S.É./AQLPA
15 h 36	M <sup>e</sup> Lassonde demande à M <sup>e</sup> Cadrin de traiter de certains sujets lors de sa plaidoirie
15 h 37	Les témoins Prévost, Simoneau et Mai sont libérés
15 h 37	L'audience est ajournée au 31 janvier 2013 à 9 h 30
	<p style="text-align: right;"><i>Opahanne Lebus</i> , greffière-audicière</p>

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Martin Imbleau	2013/01/30
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Avocat, vice-président	
ADRESSE :	1717, du Havre, Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Yannick Rasmussen	2013/01/30
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	1717, du Havre	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Jean-François Tremblay	2013/01/30
ENTREPRISE :	Société en commandite Gaz Métro	
PROFESSION :	Économiste et chef de service, réglementation	
ADRESSE :	1717, du Havre	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Antoine Gosselin	2013/01/30
ENTREPRISE :	Témoin pour la FCEI	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	2448, Park Row Ouest Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Jonathan Théorêt	2013/01/30
ENTREPRISE :	GRAME	
PROFESSION :	Directeur du GRAME et analyste interne	
ADRESSE :	735, rue Notre-Dame Lachine, H8S 2B5	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Kim Cornelissen	2013/01/30
ENTREPRISE :	Témoin pour S.É./AQLPA	
PROFESSION :	Consultante en développement régional et international	
ADRESSE :	449, rue de Lance St-Marc-sur-Richelieu	

## LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3824-2012

Date : 30 janvier 2013

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Jacques Fontaine	2013/01/30
ENTREPRISE :	Témoin pour S.É./AQLPA	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10 946, avenue de Rome	
	Montréal-Nord	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Pierre Prévost	2013/01/30
ENTREPRISE :	Témoin pour l'UMQ	
PROFESSION :	Consultant	
ADRESSE :	7085, avenue Giraud	
	Anjou, Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Daniel Simoneau	2013/01/30
ENTREPRISE :	Témoin pour l'UMQ	
PROFESSION :	Consultant	
ADRESSE :	247, Cedar	
	Rosemère	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Xuan Luu Mai	2013/01/30
ENTREPRISE :	Témoin pour l'UMQ	
PROFESSION :	Ingénieur	
ADRESSE :	479, des Fauvettes	
	Sainte-Julie	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		



**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 30 JANVIER 2013**

**DOSSIER R-3824-2012**

**DEMANDE RELATIVE À UN PROJET D'INJECTION DE BIOMÉTHANE  
PRODUIT**

**PAR LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : M<sup>c</sup> Richard Lassonde (Président de la formation),  
de même que M<sup>me</sup> Suzanne Kirouac et M<sup>me</sup> Françoise Gagnon

Le procureur de la Régie est M<sup>c</sup> Alexandre De Repentigny

La requérante est :

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (SCGM)**  
Représentée par M<sup>c</sup> Hugo Sigouin-Plasse

Les intervenants sont :

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)**  
Représenté par M<sup>c</sup> André Turmel *présent Am et Pm*

**GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉOLOGIE (GRAMÉ)**  
Représenté par M<sup>c</sup> Geneviève Paquet *présente Am et Pm*

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES et ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA  
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA)**  
Représenté par M<sup>c</sup> Dominique Neuman *présent Am et Pm*

**TRANSCANADA ENERGY LTD.**  
Représenté par M. Pierre D. Grenier *absent Am et Pm*

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**  
Représentée par M<sup>c</sup> Steve Cadrin *présent Am et Pm*

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci!

DÉBUT: 9h 29

REPRISE: 13h 03

DÎNER: 11h 58

Adjournement: 15h 37

